de change a été à nouveau abaissé, les salaires réels réduits, les dépenses publiques diminuées, le prix de l'énergie intérieur relevé et les investissements dans les secteurs autres que ceux des produits d'exportation gelés. Même après la reprise de la forte croissance des exportations en 1981, le pays a poursuivi sa politique de restrictions budgétaires et salariales. Malgré un ratio satisfaisant entre le service de sa dette et ses recettes d'exportation, la Corée du Sud cherche en ce moment à réduire sa dette en augmentant son épargne intérieure.

Le cas de l'Inde est quelque peu différent puisque ses emprunts à l'étranger ont été limités et prudents. Chaque fois qu'elle a éprouvé des problèmes de balance des paiements, à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix par exemple, l'Inde a réduit ses importations et elle a en outre obtenu la plupart de ses prêts à l'étranger à des conditions de faveur. Durement touchée par le premier choc pétrolier, l'Inde a décidé de ne pas emprunter à l'étranger mais plutôt de renforcer son épargne en augmentant les impôts, en réduisant les dépenses publiques et en resserrant la politique monétaire. En 1978, le pays était devenu créancier net du reste du monde, avec un très léger surplus de sa balance commerciale et courante, un ratio dette/PNB assez faible et de confortables réserves de devises. Le pays a progressivement assoupli le contrôle de ses importations et accru les encouragements à l'investissement. Désormais moins dépendante de ses importations alimentaires et énergétiques, l'Inde enregistre un meilleur taux de croissance et dispose d'une plus grande marge de manoeuvre dans la gestion de sa balance des paiements.

Même si la Corée du Sud et l'Inde ont poursuivi des politiques fort différentes, elles ont toutes deux réussi à éviter le fléau du surendettement. Le facteur clé de leur succès a été l'adoption d'une série de politiques monétaires et budgétaires efficaces.

Le Comité considère que, pour favoriser une croissance économique stable, les pays débiteurs à revenu intermédiaire doivent être disposés à continuer d'appliquer les mesures d'ajustement économique élaborées par le FMI, la Banque mondiale et les institutions privées de recherche économique, et doivent notamment être prêts à :

- · adopter et maintenir des taux de change compétitifs
- encourager l'épargne et les investissements productifs
- instituer un contrôle budgétaire strict en vue de réduire les déficits
- soumettre leur économie aux mécanismes du marché
- améliorer le niveau de leurs exportations
- encourager la rentrée de capitaux privés
- utiliser les subventions avec mesure
- · se départir des sociétés d'État non rentables

Accroître les stimulants à l'investissement

Outre les mesures d'ajustement structurel, les pays débiteurs peuvent tirer parti d'une politique de stimulation de l'investissement étranger direct leur permettant,